



# Saveurs et Impressionnisme sur la Seine




**5 jours**   
Du 31 octobre  
au 4 novembre  
**925 €**

Les plus *Vlm*

**PARIS « BY NIGHT »**  
**TOUT INCLUS À BORD**  
**PENSION COMPLÈTE**  
**CUISINE RAFFINÉE**  
**COCKTAIL DE BIENVENUE**  
**SOIRÉE DE GALA**



## JOUR 1 VOTRE RÉGION > PARIS > LES ANDELYS

Départ de votre région en direction de Paris. Embarquement en fin d'après-midi. Présentation de l'équipage et cocktail de bienvenue.  à bord. Croisière Paris « By Night » au son des plus belles chansons françaises.

## JOUR 2 LES ANDELYS > GIVERNY > HONFLEUR

**Matinée en croisière** avec le passage d'écluses et de villes telles que Conflans-Sainte-Honorine et Vernon. **Conférence à bord : la Seine au temps des Impressionnistes.** Arrivée aux Andelys en début d'après-midi. **Visite du musée des impressionnistes.** Départ pour le charmant village de **Giverny** rendu célèbre par Claude Monet. Le musée des impressionnistes est consacré au courant impressionniste en France et à l'étranger. Dans un écrin architectural totalement intégré au paysage, vous pourrez admirer les chefs d'œuvres des maîtres de l'impressionnisme, tels que Pierre Bonant, Edgar Degas, Claude Monet, Auguste Renoir... retour à bord. Départ en croisière vers Honfleur.

## JOUR 3 HONFLEUR > ROUEN



Arrivée en fonction de la marée à Honfleur. Le matin, **visite à pied de Honfleur**, berceau de l'impressionnisme où Boudin, Monet, Bazille, Jongkind se fréquentaient dans la célèbre ferme Saint Siméon et tentaient de saisir la lumière changeante de l'estuaire. L'après-midi, **excursion à Étretat, Fécamp et la côte d'Albâtre**, patrimoine naturel du Pays de Caux et de l'estuaire de la Seine.

Le rendez-vous incontournable des peintres impressionnistes. Monet y peignit la porte d'aval par gros temps et un splendide paysage de neige, Courbet réalisa sa célèbre série de vagues, Caillebotte peignit le père Magloire sur la route d'Étretat et Boudin, au soir de sa vie, produisit des œuvres en tout point lumineuses. **Visite du Palais Bénédicte à Fécamp** et dégustation de liqueur. Retour à bord. Départ en croisière. Nous passerons sous le superbe pont de Normandie avant de nous engager sur la Seine.

## JOUR 4 ROUEN > PARIS

**Visite guidée thématique de Rouen** « sur les pas des impressionnistes ». La « ville au cent clochers », dont Monet peignit la cathédrale et Pissarro le port à toute heure du jour, offre aux visiteurs une expérience unique. Tel un peintre, laissez-vous charmer par le jeu de nuages du ciel-rouennais, des reflets sur la Seine ou encore des variations de lumières sur la façade de la cathédrale Notre-Dame. Puis vos pas vous guideront au **musée des Beaux-Arts**, qui abrite l'une des plus prestigieuses collections publiques de France, réunissant peintures, sculptures, dessins et objets d'art de toutes écoles, du XV<sup>e</sup> siècle à nos jours. L'après-midi, nous naviguerons dans un paysage de coteaux crayeux, de rives abruptes et plates. Soirée de gala.

## JOUR 5 PARIS > VOTRE RÉGION

 buffet à bord, débarquement, puis retour vers votre point de départ avec un arrêt .

**PRIX COMPRENANT** > Le transfert aller et retour en car de Grand Tourisme • La croisière en pension complète du dîner du J1 au petit déjeuner buffet du J5 • Les boissons incluses à bord (hors cartes spéciales) • Le logement en cabine double climatisée avec douche et WC • L'animation • Les excursions mentionnées au programme • La conférence sur l'impressionnisme • La soirée chansons françaises à bord • Assistance de l'équipe d'animation à bord • Le cocktail de bienvenue • La soirée de gala • Déjeuner du J5 avec ¼ vin et café • L'assurance assistance/rapatriement • Les taxes portuaires  
**NON COMPRIS** > Supplément cabine individuelle + 110 € • Assurance annulation + 28 € • Toute dépense personnelle • Les boissons figurants sur les cartes spéciales • Pont Supérieur + 110 €/personne • Les boissons prises lors des excursions • **FORMALITÉS** > Carte d'identité -10 ans ou passeport valide • **NB** > Pour des raisons de sécurité de navigation, la compagnie et le commandant du bateau sont seuls juges pour modifier l'itinéraire de la croisière.